



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE PÉNITENTIAIRE

Démission du directeur de la prison de la Croisée

Le directeur de la prison de la Croisée, Martin Lachat, a présenté hier sa démission avec effet immédiat à la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'intérieur. Cette dernière l'a acceptée au nom du Conseil d'Etat, autorité d'engagement des directeurs des prisons vaudoises. Urs Hausammann, directeur de la prison du Bois-Mermet, assurera en plus de ses tâches la direction ad intérim de la prison de la Croisée, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Les deux évasions de la prison de la Croisée, en juillet et octobre dernier, ont mis en évidence des dysfonctionnements dans la marche de l'établissement. Un agent de détention a été licencié avec effet immédiat. Des mesures de sécurisation supplémentaires de la prison ont été prises. La cheffe du DINT a ordonné une expertise de la sécurité interne et externe de la Croisée, ainsi qu'un examen de l'organisation hiérarchique.

Dans ce contexte, M. Lachat a estimé qu'il n'était plus en mesure de mener à bien sa mission. Il a présenté hier sa démission avec effet immédiat. Il est remplacé à la tête de la prison de la Croisée par Urs Hausammann, actuel directeur de la prison du Bois-Mermet, à titre intérimaire jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Une instruction pénale a par ailleurs été ouverte. Elle vise de manière globale la sécurité et le fonctionnement de la prison.

Un agrandissement de la prison de la Croisée, avec 81 nouvelles places de détention avant jugement est prévu pour le printemps prochain. Le Conseil d'Etat est déterminé à optimiser tous les processus qui régissent le fonctionnement de la prison de la Croisée pour cette échéance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 novembre 2012

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51